



CR officieux de la réunion du CVU du 2 décembre 2015, par les représentants du personnel élus sur la liste A&I et SNPTES

Informations du Président et du Vice-Président :

- récents attentats : il y a des répercussions psychologiques sur la vie universitaire. Les étudiants se sont sentis plus concernés que par les attentats de janvier. Quelques membres du personnel ont également été touchés. Il n'est pas possible de déployer les mêmes dispositifs de sécurité qu'à Paris. Il est souhaitable de ne pas fermer l'université. Une organisation est à l'étude notamment sur les cellules d'écoute qui doivent être animées par des professionnels et non des enseignants et sur la base d'un recensement des actions réalisées à l'initiative des composantes.
- une commission liée au CA va travailler sur les questions de qualité de vie au travail.
- -sur Metz, les formations à la Santé vont connaître des modifications ce qui va entraîner la présence d'environ 5000 étudiants de plus sur le site du Saulcy (risque de problèmes accrus de circulation).
- Deux nouveaux chargés de mission ont été nommés : Alain Guyot, « CultureS » (cultures artistitique et sociétale + scientifique et technique) Nick Ramalanjoana, développement durable.
- -Contrat 2018-2022 : le travail de bilan sur le contrat en cours et de projets sur le prochain a commencé. Le président de l'HCERES a proposé que les points relevant de la politique globale du site universitaire soient recueillis et examinés avant les différents chapitres (recherche, formation...) permettant ainsi de donner le sens de l'ensemble. Par conséquent cet aspect du dossier devra être transmis pour septembre-octobre 2016.
- « Faites la Fête » : cet évènement a réuni plus de 200 participants.
- Journée Mondiale contre le Sida : organisée le 1^{er} décembre sur le site de Metz avec une bonne présence des étudiants relais et à Nancy
- Les samedi 5 et 12 décembre se dérouleront à Nancy et à Metz les fêtes de Noël pour les enfants des personnels.
- J. Varinot, de la DVUC s'est vu confier de nouvelles fonctions dont fait partie l'organisation de ces animations.
- 8 décembre : organisation d'une conférence Sport Santé avec la MGEN.
- la troisième campagne B2E (bonus engagement étudiant) débute en janvier et s'achèvera le 13/03/2016.
- le 4/06/2016 sera organisé « RMN2PAM » qui consistera à faire participer environ 500 personnes (agents, étudiants) à une randonnée en vélo partant à la fois de Metz et de Nancy pour rejoindre Pont-à-Mousson.
- Les projets de PV des réunions du CVU des 9 septembre et 14 octobre sont approuvés à l'unanimité.
- présentation du bilan de la DVUC.

Le président déclare que le fait d'avoir une DVUC est une vraie force pour l'établissement.

Un des conseillers constate que le public des actions de la DVUC est très large : il suggère une organisation/présentation des activités par tranches d'âges.

L'un des sous directeurs de la DVUC évoque la fête de Noël et suggère la possibilité d'organiser au cours de l'année d'autres spectacles.

- Mission handicap: bilan et projets.





Les 11 grandes actions programmées ont été menées, plus ou moins complètement.

Un échange au sein du CVU porte alors sur la taxe que l'établissement doit et devra payer du fait qu'il n'atteint pas les 6% de personnels handicapés. Sont décomptés dans les efforts faits par l'établissement en faveur des handicapés les prestations et les fournitures proposées par les ESAT¹. Il faudrait définir une politique d'utilisation de ces prestataires en lien notamment avec la DBF pour éviter de payer la taxe liée à l'insuffisance du recrutement de personnes handicapés.

- Année de césure

Le groupe de travail CF-CVU avec la DFOIP a mis en place un texte de cadrage reprenant les préconisations du ministère.

Les points principaux sont les suivants : la période de césure est de 1 semestre ou 1 année, pendant laquelle l'étudiant reste inscrit à l'université, il peut conserver son droit à bourse et l'utiliser ou non selon son choix pendant cette période. L'attribution d'ECTS au titre de la césure reste complexe, c'est possible (30 crédits pour un semestre, 60 pour une année) mais ces crédits ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du diplôme (mais ils peuvent apparaître dans le supplément au diplôme), l'attribution de ces crédits dépend du jury de la formation.

Il est étudié de permettre une césure dès la primo inscription à l'Université, pour les primo entrants qui éprouvent le besoin d'approfondir préalablement un projet de formation : il faut voir la question avec le rectorat.

Ces dispositions sont approuvées à l'unanimité par le CVU.

- FSDIE

Le comité de travail a proposé la révision d'un ensemble de critères d'attribution :

- Fonctionnement des associations : pas plus de 10%, et des demandes avant le 01/04
- le comité recevra systématiquement les auteurs d'une demande de subvention supérieure à 300€
- déplacements : 10€/étudiant concerné, plafonné à 500€ avec un financement supplémentaire pour des actions en faveur de la culture; week-end de formation : 50€/étudiant, plafonné à 20 étudiants

Les nouveaux critères proposés sont approuvés à l'unanimité.

Bilan de la 5^e session du FSDIE de l'année 2015 : le montant restant disponible en fin d'année a été attribué à 100%, le nombre de demandes éligibles était supérieur aux disponibilités, il y a donc eu péréquation des montants subventionnés.

Une formation pourrait être utile pour les étudiants qui souhaitent déposer des dossiers ou plus globalement gérer une association.

Ce type de formation pourrait faire l'objet d'un UE libre. Dans certaines universités, elles peuvent même donner lieu à un DU.

Le bilan du FSDIE est approuvé à l'unanimité.

- le VP CVU souhaite encourager les organisateurs de formations qui vont se pencher sur les maquettes pour le prochain contrat quadriennal, à libérer pour les étudiants une demi-journée, par exemple le jeudi après-midi afin de favoriser les activités sportives, culturelles, associatives.. comme cela se fait dans les composantes relevant des périmètres des anciens INPL et UHP. Plusieurs conseillers enseignants sont réservés sur cette proposition compte-tenu de la complexité des emplois du temps de formation.

¹ établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)





Un représentant étudiant y est tout à fait favorable.

L'objectif de ce temps banalisé serait de permettre aux étudiants de participer à des activités mêlant les participants à des cursus différents.

Pour le VP étudiant, c'est aussi une manière d'aborder d'autres questions : calendrier universitaire, optimisation des emplois du temps, « turbo profs »...

Le CVU adopte à l'unanimité moins deux abstentions le principe d'une recommandation aux organisateurs de formation pour la banalisation d'une demi-journée en faveur d'activités de « socialisation » des étudiants.

Il est par ailleurs relevé que si des équipements doivent alors être plus sollicités que maintenant (équipements sportifs, par exemple) grâce à cette mesure, il faudra aussi être en mesure d'assurer leur fonctionnement, ce qui implique des moyens supplémentaires.

- carte CEZAM. Le dispositif est reconduit pour le personnel. Les cartes CEZAM, nominatives et annuelles seront désormais à demander uniquement via l'ENT.

Une expérimentation va être mise en place vers les étudiants : les étudiants devront payer 5€ (les 5 autres euros que coûte la carte CEZAM seront pris en charge par l'Université, le CROUS, et CEZAM).

Il faudra voir si ce dispositif correspond à un besoin étudiant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

- Comité SAPIN : le comité a été saisi de 5 demandes et il en a retenu 3.

La proposition du comité SAPIN est adoptée à l'unanimité. Le montant restant disponible sur cette enveloppe financière est attribué à la mission handicap (18,5k€).

- le Grand Nancy fait fonctionner un conseil de la vie étudiante (CVE). Le CVU propose d'y déléguer, le directeur de la DVUC, un représentant de la DHSE, des représentants de différentes associations étudiantes et de plusieurs sites universitaires. Le CVU adopte cette proposition à l'unanimité.
- Le CVU approuve à l'unanimité la signature de trois conventions entre l'UL et 1) le partenariat CEZAM et CROUS, 2) la SNCF (conditions particulières pour le déplacement en TER des étudiants, et à terme des personnels) et 3) le secours populaire de Moselle.

Le prochain CVU se déroulera le 25/01 à 13h30.